

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de décembre 2019 d'une somme de 35 087,75 \$.

Adoption – Règlement n° 264-2019/Imposition des quotes-parts 2020 :

- Le conseil a approuvé le règlement n° 264-2019 ayant pour objet d'imposer les quotes-parts des municipalités pour l'année 2020, et ce, pour une somme totale de 5 949 217 \$.

Renouvellement d'adhésions :

- Les conseillers ont procédé au renouvellement de l'adhésion de la MRC du Domaine-du-Roy à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2020, et ce, pour une somme de 733,79 \$ taxes incluses.
- De même, ils ont procédé au renouvellement de l'adhésion de la MRC du Domaine-du-Roy et des municipalités rurales, à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020, et ce, pour une somme de 12 296,27 \$ taxes incluses.

Politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Les élus ont accepté de conférer un statut permanent au projet pilote d'horaire variable de travail.
- Les membres du conseil ont également adopté une résolution afin d'indexer les grilles salariales du personnel de la MRC du Domaine-du-Roy pour l'année 2020, et ce, conformément à la politique de travail.

Aménagement du territoire

Approbation du règlement n° 2019-25 – Ville de Roberval :

- Les conseillers ont approuvé le règlement n° 2019-25 de la Ville de Roberval ayant pour objet de modifier le règlement de lotissement n° 2018-10 de manière à apporter des modifications concernant les normes entourant les opérations cadastrales sur des lots dérogatoires.

Avis à la CPTAQ – Appui à la demande d'exclusion de la Municipalité de Chambord/Corporation du Parc régional de Val-Jalbert :

- Les membres du conseil ont déposé un avis positif à la CPTAQ en ce qui concerne la demande d'exclusion de la Municipalité de Chambord, des lots P-5 007 882, P-5 007 883 et P-5 007 886 du cadastre du Québec.

Mandat à Cain Lamarre – Révision de la gouvernance de la Véloroute des Bleuets :

- Le conseil a accordé à Cain Lamarre un mandat de révision de la gouvernance de la Véloroute des Bleuets, et ce, pour une somme de 6 000 \$ plus taxes.

Nominations :

- M. Yanick Baillargeon, comité intermunicipal de coordination de la Véloroute des Bleuets;
- M. Gilles Toulouse, [comité multiressource des terres publiques intramunicipales](#).

Autorisation – Protocole d’entente projet 2A/Saint-Henri-de-Taillon :

- Le conseil a autorisé la signature du protocole d’entente à intervenir avec la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, lequel prévoit une participation financière de 126 000 \$ pour la réalisation du projet 2A du circuit cyclable qui vise la réfection du pavage du chemin sur le Lac.

Mandat d’accompagnement – Urbanisme :

- Les membres du conseil ont accordé à M. Jacques Valois, urbaniste, un mandat d’accompagnement et de transfert de connaissances en urbanisme, et ce, pour une somme estimée à 5 000 \$, plus taxes.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 14 janvier 2020, à 19 h 30, à la mairie de Roberval.

Développement territorial et socioéconomique

Adoption de projets – Fonds de développement des territoires :

- Démarrage d’un Cercle de Fermières/Cercle de Fermières (OSBL à créer) avec le partenariat de la Fédération régionale des Cercles de Fermières du Québec (900 \$ MADA et 425 \$ local Chambord);
- La place des aînés dans la société/Centre d’action bénévole Domaine-du-Roy (380 \$ MADA);
- Fête des Rois/Municipalité de Saint-François-de-Sales (comité MADA) (1 000 \$ MADA);
- Club de lecture pour les aînés/Centre de femmes La Source (728 \$ MADA);
- Journée des aînés 2020 (bonification)/Table de concertation des aînés Domaine-du-Roy (Corporation de développement communautaire, fiduciaire) (1 000 \$ MADA).
- Mise en valeur et aménagement du parc de la chute/Municipalité de Saint-André (25 738 \$ local Saint-André);
- Déploiement de la stratégie numérique de contenu culturel/Société d’histoire et d’archéologie de Mashteuiatsh (18 860 \$ local Mashteuiatsh);
- Parc intergénérationnel (bonification)/Municipalité de Sainte-Hedwidge (22 081 \$ local Sainte-Hedwidge);
- Forêt et jardins nourriciers/Société d’horticulture et d’écologie de Roberval (11 723 \$ local Roberval);
- Comptoir vestimentaire (Partageons nos connaissances)/Municipalité de Saint-François-de-Sales (5 000 \$ local Saint-François-de-Sales);
- Serre »vez-vous/Municipalité de Saint-François-de-Sales (5 000 \$ local Saint-François-de-Sales);
- Mise en valeur du site par la signalisation et l’aménagement/Club d’astronomie Les Boréalides du Lac-Saint-Jean Ouest (9 577 \$ territorial et 11 726 \$ local Saint-Félicien);
- Valorisation et transmission de la culture ilnu/Sortie en territoire d’hiver/École Kassinu Mamu (12 120 \$ local);
- Mise à jour de la politique aînée (MADA)/MRC du Domaine-du-Roy (15 000 \$ territorial).

Nominations :

- Les élus ont désigné M. Yanick Baillargeon à siéger aux comités ci-dessous :
 - ✓ Comité de suivi MRC/CLD;
 - ✓ Gestion de l'énergie communautaire;
 - ✓ Assemblée générale annuelle de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean;
 - ✓ Assemblée générale annuelle d'Énergie hydroélectrique Ouiatchouan;
 - ✓ Assemblée générale annuelle d'Énergie hydroélectrique Mistassini;
 - ✓ Assemblée générale annuelle de BioChar Borealis;
 - ✓ Développement économique 02.
- Ils ont également désigné M. Luc Gibbons au conseil d'administration d'Alliance forêt boréale.

Contribution 2019 – Bureau d'information touristique territorial :

- Les conseillers ont autorisé le versement d'une somme de 26 640,79 \$ à la Municipalité de Lac-Bouchette pour le fonctionnement du bureau d'information touristique territorial situé sur son territoire, et ce, pour la saison 2019.

Destination Lac-Saint-Jean – Contribution 2020 :

- Les membres du conseil ont accepté de soutenir Destination Lac-Saint-Jean en lui accordant une somme de 56 378 \$ à titre de contribution financière de la MRC du Domaine-du-Roy pour la poursuite de ses activités en 2020. Par la même occasion, ils ont demandé à l'organisme de réaliser un exercice de consultation des partenaires politiques et touristiques afin de confirmer les attentes envers l'organisme.

Entente 2020 – Bureau des congrès Lac-Saint-Jean :

- Les conseillers ont autorisé le directeur général à signer le protocole d'entente de la mise en œuvre 2020 du Bureau des congrès Lac-Saint-Jean à intervenir entre la MRC du Domaine-du-Roy et Tourisme Alma Lac-Saint-Jean.

Travaux de construction du poste de pompage et conduite de refoulement du Village historique de Val-Jalbert :

- Dans le dossier des travaux, les élus ont :
 - ✓ Autorisé le paiement de travaux supplémentaires pour une somme de 75 257,81 \$ incluant les taxes et la retenue contractuelle de 10 %;
 - ✓ Accepté le décompte progressif n° 4 de 259 781 \$ incluant les taxes et la retenue contractuelle correspondant aux travaux exécutés à ce jour;
 - ✓ Autorisé le directeur général à signer le certificat de réception provisoire des travaux et de procéder à la libération de la retenue contractuelle, et ce, d'une somme de 91 205,90 \$ plus taxes.

Gestion des matières résiduelles

Nomination de M. Yanick Baillargeon – Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean :

- Le conseil a nommé M. Yanick Baillargeon à titre de représentant de la MRC du Domaine-du-Roy à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean en remplacement de M. Lucien Boivin.

Adoption – Règlement n° 265-2019 :

- Les élus ont adopté le règlement n° 265-2019 décrétant la municipalisation de la collecte des matières résiduelles, déchets et matières recyclables dans le secteur des institutions, commerces et industries (ICI) et les conditions de pratique de cette activité.

Approbation du règlement d'emprunt n° 034-2019 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean :

- Les conseillers ont approuvé le règlement numéro 034-2019 intitulé « Règlement pour emprunter la somme de 3 565 123,53 \$ afin de pourvoir à la construction de la plateforme de compostage de Dolbeau-Mistassini », adopté par le conseil de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean lors de sa séance ordinaire tenue le 6 novembre 2019.

Transport

Nomination :

- M. Yanick Baillargeon a été désigné pour siéger au conseil d'administration d'Accès Transport Domaine-du-Roy.

Modification – Tarification applicable au service de transport adapté :

- Le conseil a accepté que la tarification applicable au service de transport adapté sur son territoire soit modifiée selon les modalités suivantes :
 - ✓ Déplacement local : 3 \$/personne;
 - ✓ Déplacement d'une municipalité à une autre : 3 \$/personne.

Fonctionnement interne et logistique

Nominations :

- Les élus ont désigné M. Yanick Baillargeon à siéger aux comités ci-dessous :
 - ✓ Comité d'évaluation de projet du Fonds de développement des territoires, volet régional;
 - ✓ Comité de gestion environnementale;
 - ✓ Comité paritaire Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
 - ✓ Comité des ressources humaines.
- Ils ont également désigné M^{me} Ghislaine M.-Hudon à siéger à la Table territoriale de la vision stratégique.



Calendrier des séances et comités pléniers pour l'année 2020 :

- Les élus ont adopté le [calendrier des séances](#) et comités pléniers pour l'année 2020.

Territoire non organisé

Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature 2020 :

- Le conseil a approuvé la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature en territoire non organisé (TNO) pour l'année 2020. Cette politique permet aux villégiateurs du TNO d'obtenir des services de nature municipale, notamment pour des travaux de voirie forestière. En 2020, la somme disponible en vertu de la politique sera de 232 302 \$.

Santé et services sociaux

Contribution financière – Le Havre du Lac St-Jean :

- Les élus ont autorisé le versement pour l'année 2019 de la somme prévue de 15 000 \$ à titre d'aide financière au Havre du Lac St-Jean.

Gestion de la villégiature

Politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé 2020 :

- Les conseillers ont approuvé la politique de retour sur les locations de terrains de villégiature en territoire municipalisé 2020, et ce, pour une somme disponible de 9 244 \$.

Pour plus d'information :